

Quant aux cadres du service public, cependant, le personnel ne diminue pas dans la mesure même où le travail ralentit; il s'ensuit que lorsque vous avez créé un service, vous le gardez et, par suite d'une nouvelle mise en chantier, il faut peut-être augmenter le personnel. Aussi je me demande quelle espèce de surveillance on exerce quant au volume de travail et au personnel nécessaire.

M. WRIGHT: Sur ce point, cette équipe comprend un comité de surveillance formé de représentants de nos propres chantiers navals et du ministère de la Production de défense. Je crois que des membres du Conseil du Trésor en font également partie. Ces personnes étudient constamment le programme en cours. Présentement, les cadres sont fixés à 20 personnes; nous en comptons actuellement 18, mais ce nombre diminuera.

M. CARDIN: A la page 314, je remarque qu'on indique cinq rédacteurs. Quelqu'un pourrait-il nous dire de quelle sorte de travail ou de publications il s'agit?

M. WRIGHT: Je ne saurais le dire maintenant, mais je puis vous obtenir ce renseignement.

M. CHAMBERS: Dans l'ensemble du personnel dont il est question, nous découvrons que le nombre en a été réduit de 500 environ, mais que les dépenses sont accrues d'environ deux millions de dollars. Cette augmentation est-elle attribuable à des relèvements de traitements?

Le PRÉSIDENT: Me permettriez-vous de glisser un mot avant que M. Armstrong réponde. Veuillez parler un peu plus fort quand vous posez une question, et essayons de faire moins de bruit.

M. ARMSTRONG: L'échelle des traitements que présentent les prévisions de dépenses pour 1957-1958, qui est celle que nous trouvons dans le présent livre, est établie selon les traitements en vigueur au moment où l'on a préparé le budget. On a accordé, en mai 1957, des relèvements de traitements à tous, et le budget de 1958-1959 fait état de cette majoration. C'est surtout ce qui explique la différence. Il existe d'autres causes, naturellement, mais la raison que je viens de donner en est la principale.

M. PEARSON: Monsieur le président, j'espère qu'on ne me trouvera pas trop curieux si je m'informe du travail qu'a à faire un ramoneur de la marine à emploi continu. Nous sommes à la page 317; et encore à la même page, les teneurs de tas, qu'est-ce qu'ils tiennent?

M. WRIGHT: On a recours aux services de ramoneurs quand on répare un navire, comme lorsqu'on nettoie les chaudières. En fait, ils nettoient l'intérieur des cheminées.

M. PEARSON: Est-ce que notre ramoneur parcourt tout le pays?

M. WRIGHT: Non, le ramoneur n'est employé que dans un chantier donné, à savoir celui d'Halifax. Quant aux teneurs, ils font partie de l'équipe de radoub. Il y a d'un côté un riveur qui manie le rivoir, et de l'autre côté le teneur. Celui-ci tient le rivet en place pendant que son compagnon de travail le rive de l'autre côté.

Le PRÉSIDENT: Il ne tient pas le ramoneur.

M. BOURGET: Les dessinateurs sont-ils à tracer les plans de nouveaux navires, ou travaillent-ils à la réparation ou à des améliorations qu'on veut apporter à des navires?

M. WRIGHT: Ils ne s'occupent pas particulièrement de nouveaux navires.

M. BOURGET: Après avoir posé cette question, j'ai de la difficulté à comprendre l'augmentation du nombre des dessinateurs dont il est question ici, quand on se reporte à la déclaration qu'a faite cette année le ministre de la Défense nationale. Voici ce qu'il dit: "La construction navale ralentira au delà de la limite prévue jusqu'à ce que les plans soient complétés en vue de la